

DEPARTEMENT DE LA MEUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

Séance du 27 février 2019

Afférents au Conseil	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	14
Date de convocation	15/02/2019
Date d'affichage	28/02/2019

L'an deux mil dix neuf, le vingt sept février, à 20 h 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr DUMONT Jean-Claude, Maire.

Etaient présents : M. DUMONT JC, Mme GUERMEUR M., M. WATRIN F., Mme SERRE F., M. KNAJDER M., M. HENRY G., M. VOILQUIN A., Mme LULLO E., Mme GAND E., M. Mme ROUX A., Mme NAWROCKI B., M. LEPAGE P.

Absents excusés : M. LEPRINCE Romuald donnant pouvoir à M. HENRY Gilles, Mme BAVOUX Fabienne donnant pouvoir à M. DUMONT Jean-Claude, M. LEPAGE Jean-Noël.

Mme GUERMEUR Michèle est nommée secrétaire de séance.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

2019-02-D07

Au vu des éléments présentés, le conseil municipal décide d'attribuer aux associations sportives une subvention pour la saison 2018/2019, à savoir :

- A.S.D.S : 4 000 €
- TENNIS CLUB DE DIEUE : 900 €
- JUDO CLUB DIEUE : 1 400 €.

Un complément de subvention pourra leur être attribué à la fin de la saison sportive au vu de leur bilan financier.

Le Judo Club Dieue ayant fourni les justificatifs qui lui avaient été demandés pour le versement d'un complément de subvention pour la saison 2017/2018, il est décidé de lui attribuer une subvention de 1 400 € (solde pour la saison 2017/2018).

Les crédits correspondants sont ouverts à l'article 6574 du BP2019.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,

Jean-Claude DUMONT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20190227-2019-02-D07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/03/2019

Publication : 01/03/2019